

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2019 À 19:30 HEURES :

À la séance ordinaire tenue le 3 septembre 2019 à la salle municipale, sont présents les conseillers et conseillères : Gina Castelli, Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Christine Lafrance et Jean-Pierre Beaudoin sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Jonathan Piché, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance ordinaire à 19:31 heures.

^{1.1}
Formant quorum sous la présidence de Madame Nathalie Bresse, mairesse, la séance est déclarée ouverte.

2019-09-192 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

- 1. Ouverture**
 - 1.1 Ouverture.
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux:**
 - 3.1 Séance ordinaire du 5 août 2019;
- 4. 1^{re} période de questions**
(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public).
- 5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions**
Aucune.
- 6. Information au conseil et correspondance**
 - 6.1 Dépôt de la liste de la correspondance pour le mois d'août 2019.
- 7. Rapports des comités**
 - 7.1 Finances – Subventions :
 - 7.1.1 Adoption des comptes à payer;
 - 7.2 Autres comités:
 - 7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.
- 8. Affaires nouvelles**
 - 8.1 Résolutions à adopter :
 - 8.1.1 Demande de dérogation mineure 2019-07-0001 de monsieur Luigi Dario;
 - 8.1.2 Autorisation de signature d'une servitude au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) dans le parc Pomerleau;
- 9. Avis de motion à donner**
Aucun.
- 10. Adoption des règlements**
Aucun.
- 11. Varia affaire nouvelle**
Aucun.
- 12. 2^e période de questions**
(Durée de 15 minutes et porte sur les sujets de l'ordre du jour).

13. Levée de la séance ordinaire

Prochaine séance ordinaire : le lundi 7 octobre 2019 à 19 h 30.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Pierre Beaudoin **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 septembre 2019 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2019-09-193 ^{3.1} **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AOÛT 2019 :**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2019 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

^{4.} **1^{RE} PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 19 h 33)** **(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)** **Procédure à suivre pour poser une question.**

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Madame Maryse Labonté concernant :

- La grosseur des bacs à déchets, y-a-il différentes grosseurs?
- La proposition de mettre la date du prochain conseil municipal sur les panneaux d'affichage.

Monsieur Normand Galarneau concernant l'installation d'un feu de circulation à l'intersection du chemin Paul, comme celui du chemin Galipeau.

FIN DE LA 1^{RE} PÉRIODE DE QUESTIONS À 19 H 36.

^{6.1} **DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste de la correspondance pour le mois d'août 2019 et en fait la lecture.

2019-09-194 ^{7.1.1} **COMPTES À PAYER :**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Christine Lafrance **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du 3 septembre 2019 au montant de **192 503.43 \$** soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

^{7.2.1}

RAPPORTS DES COMITÉS :

Madame Nathalie Bresse :

- Donne de l'information concernant :
 - À la MRC, notre projet déposé au FDT a été accepté par la MRC et le MAMH ;
 - Le dossier Valoris, il y a eu beaucoup rencontres suite à tout ce qui se dit dans les médias. Plusieurs rencontres à venir pour déposer le budget en octobre.
 - Nous avons procédé à la signature de la convention collective de la MRC.

Madame Gina Castelli :

- Donne de l'information concernant :
 - La Chambre de commerce, nous regardons la possibilité d'acheter une bâtisse ;
 - Le Transport de personnes, nous avons eu 100 000 \$ de subvention pour le transport intelligent. Deux autres MRC vont embarquer dans le projet.

Monsieur Éric Mageau :

- Donne de l'information concernant :
 - Beaucoup d'énergie mis dans le dossier du MTQ. Nous avons une rencontre prévue avec le député François Jacques demain ;
 - Une rencontre à venir avec le comité de la Régie des incendies le 9 septembre prochain. Nous n'avons pas encore reçu le rapport de l'incendie de la résidence du chemin Roberge qui est une perte totale.

Monsieur René Rivard :

- Donne de l'information concernant :
 - La course de canards en septembre et la descente de la rivière Saint-François ;
 - La date de tombée du journal le 15 septembre ;
 - Les loisirs, nous sommes en réflexion à propos du développement du service des loisirs. Nous devons maximiser les ressources afin d'optimiser le service aux citoyens. C'est un élément important de l'attractivité de la municipalité. Le Conseil travaille afin d'entretenir la vision positive de la municipalité.

Madame France Martel :

- Donne de l'information concernant :
 - Un permis de construction émis en août sur la rue Desruisseaux pour une valeur de 200 000 \$;
 - Une demande de dérogation mineure en août ;
 - La piste cyclable, les rencontres ont eu lieu. Le compte rendu est à venir.

Madame Christine Lafrance :

- Donne de l'information concernant :
 - L'ORH, rien de nouveau depuis juillet. Une prochaine réunion est prévue le 17 septembre ;
 - La Sécurité civile, rien de nouveau en août ;
 - Le dossier juridique, quelques questions en rapport aux mesures disciplinaires.

Monsieur Jean-Pierre Beaudoin :

- Donne de l'information concernant :
 - Les travaux en régie sur la rue du Collège, la Municipalité n'a pu exécuter les travaux tel que prévu. Les principales causes sont la transition d'information et la date des travaux qui ne nous

permettaient pas d'évaluer à 100 % l'ampleur des travaux. Nos équipements ne nous permettaient pas d'effectuer les travaux. Sintra est venu faire le travail pour un coût moindre que celui de l'appel d'offres. Les travaux ont donc été faits en partie par les employés et en partie par Sintra. L'appel d'offres le plus bas était de 300 000 \$ et on s'en sort pour le tier ;

- Les compteurs d'eau seront installés par Les compteurs Lecomte Ltée et permettra d'effectuer les lectures de l'extérieur ;
- Écofixe, du matériel entrera prochainement pour la mise en fonction des lampes;
- Les événements de la route 112 et un suivi de près. La balle est dans le camp du MTQ mais ça va prendre un plan pour faire avancer la situation.

8.1.1

2019-09-195 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2019-07-0001 DE MONSIEUR LUIGI DARIO :

CONSIDÉRANT QUE cette demande ne cause pas de préjudice au voisin;

CONSIDÉRANT QUE cette demande n'est pas en contradiction au Plan d'urbanisme de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le lieu privilégié nécessite moins d'arbres à abattre selon ce qui est mentionné dans la lettre du demandeur;

CONSIDÉRANT QUE de construire le garage à cet endroit est plus esthétique et affecterait minimalement l'aménagement actuel du terrain ;

CONSIDÉRANT QUE d'obliger le demandeur à construire ce garage dans la cour latérale ou arrière l'obligerait à détruire l'aménagement extérieur et serait un préjudice sérieux pour celui-ci ;

CONSIDÉRANT QUE cette propriété est située sur un lot de coin et dans l'éventualité que l'entrée principale de la maison serait sur l'autre rue, la construction du garage serait alors conforme ;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'autoriser la construction du bâtiment accessoire isolé (garage) en partie dans la cour avant et par le fait même d'accorder une dérogation à l'article 7.1 du Règlement de zonage numéro 642;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation du CCU est conditionnelle à ce que la construction respecte le certificat d'implantation déposé lors de la demande, minute 11 659, de l'arpenteur-géomètre Charles Ladrie;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner autorise la construction du bâtiment accessoire isolé (garage) en partie dans la cour avant et par le fait même accorde une dérogation à l'article 7.1 du Règlement de zonage numéro 642;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE cette dérogation mineure soit conditionnelle à ce que la construction respecte le certificat d'implantation déposé lors de la demande, minute 11 659, de l'arpenteur-géomètre Charles Ladrie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2019-09-196

8.1.2

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE SERVITUDE AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MELCC) DANS LE PARC POMERLEAU :

CONSIDÉRANT QUE le MELCC souhaite implanter des instruments de mesure dans le parc Pomerleau afin de suivre l'évolution de la rivière Saint-François;

CONSIDÉRANT QUE le MELCC demande à la municipalité une servitude d'environ 2 mètres de côté situé près de la rivière Saint-François, faisant partie du lot 1 385 549, cadastre du Québec, afin d'installer des instruments de mesure et de permettre le passage à pied ou autrement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner autorise la mairesse à signer un contrat de servitude avec le MELCC pour une servitude dans le parc Pomerleau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

9.1

AVIS DE MOTION

Aucun.

10.1

ADOPTION DES RÈGLEMENTS

Aucun.

11.

VARIA AFFAIRE NOUVELLE

Aucun.

12.

2^E PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 19h58)

(Durée de 15 minutes sur les points de l'ordre du jour seulement)

Procédure à suivre pour poser une question.

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Monsieur Normand Galarneau concernant :

- La servitude pour le MELCC;
- L'environnement, j'ai été sensibilisé par les papillons Monarque. Plusieurs villes encouragent de planter des asclépiades.
- Le journal communautaire, je propose une chronique anniversaire et un hommage rendu à monsieur Richard Lareau.

Monsieur Jacques Gourde concernant:

- Le transport autobus, sur l'autobus il manque un **E** à un endroit et le numéro de téléphone n'est pas le bon;

- Les constructions du garage et de la caserne, avons-nous des extras, sommes-nous hors budget?
- Le journal communautaire, qui prendra la relève?
- La piste cyclable, les retombées ont-elles été envisagées?
- Les travaux rue du Collège, atteint le seuil d'appel d'offres?
- Valoris et les demandes de la mairesse de Cookshire, est-ce que le Conseil d'Ascot Corner la supportera?
- La construction d'une bâtisse, est-ce que les règlements ont changé? Un garage chemin Galipeau est sur le papier noir depuis 45 ans. Je suggère de sortir les dossiers des garages et abris tempo;

13.

2019-09-197 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Gina Castelli **QUE** la séance ordinaire soit levée à 20 h 29.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE : le lundi 7 octobre 2019 à 19 h 30.

JONATHAN PICHÉ
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

NATHALIE BRESSE
MAIRESSE

